



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTERE DE L'INTERIEUR

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
UNITE DE GESTION DE PASSATION DES MARCHES

Avis d'Appel d'Offres Ouvert

N° 010-2025/Min Inter/PRMP/UGPM

1. Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés du 11/04/2025 publié dans AO RAHA en date du 12/04/2025, ainsi qu'au journal des marchés publics.

2. Le MINISTERE DE L'INTERIEUR sollicite de la part des candidats intéressés des offres sous plis fermés pour " **Travaux de constructions de bureau des districts manara-penitra réparties en deux (02) lots comportant deux (02) tranches : Tranche ferme et Tranche conditionnelle - Lot 1 : District de Vohibato (- Tranche ferme : Une partie fonctionnelle du rez de chaussé et sécurisation - Tranche conditionnelle : Première étage et Finition) - Lot 2 : District d'Antanimora Sud (- Tranche ferme : Une partie fonctionnelle du rez de chaussé et sécurisation - Tranche conditionnelle : Première étage et Finition) "** .

Chaque lot est indivisible et toute offre partielle est irrecevable. Le candidat peut soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots , mais ne peut prétendre qu'à **un (1) Lot(s)** au maximum. .

3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N° 2016 - 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés publics, notamment en ses articles 35 et 63 en vue de la passation de marché à prix unitaire.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

- Nom du Responsable : RAHELIVOAHANGY Lalao Clara Judith (MID)
- Fonction : Personne Responsable des Marchés Publics
- Adresse : MINISTERE DE L INTERIEUR ANOSY

5. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offres doit être acheté sur demande écrite adressée à la Personne Responsable des Marchés Publics et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

- Lot 1: cinq cent mille Ariary (Ar500 000.00)
- Lot 2: cinq cent mille Ariary (Ar500 000.00)

libellé au nom de l'Agent Comptable de L'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ou, au nom du Régisseur de recette de la Commission Région des marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par Chèque Bancaire.

6. Les plis devront parvenir à BUREAU DE LA PRMP, REZ DE CHAUSSE DU MINISTERE DE L INTERIEUR au plus tard le 03/07/2025 à 09 H 00 Min et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

7. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

8. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:

- Lot 1: dix-sept millions trois cent quatre-vingt-quinze mille cinq cent quatre-vingt-dix Ariary (Ar17 395 590.00)
- Lot 2: dix-neuf millions six cent soixante-quatre mille cinq cent quatre-vingt Ariary (Ar19 664 580.00)

Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :

- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances
- Soit par Garantie Bancaire
- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du Monsieur le Receveur Général d'Antananarivo.

9. Une visite de lieu est **obligatoire** , elle **sera** organisée comme suit:

Lot	Lieu	Date	Heure	Responsable
1	DISTRICT DE VOHIBATO	16/06/2025	10H	RAJAONARISON Samuel Andrianotahina
2	DISTRICT D ANTANIMORA SUD	16/06/2025	10H	RAKOTOARIVELO Hasindaza Tovondriaka
2	DISTRICT D ANTANIMORA SUD	17/06/2025	10H	RAKOTOARIVELO Hasindaza Tovondriaka
1	DISTRICT DE VOHIBATO	17/06/2025	10H	RAJAONARISON Samuel Andrianotahina

Les candidats devront prendre en charge leur déplacement ainsi que les frais y afférents.

Un certificat de visite de lieu sera délivré gratuitement sur place par le Maître d'Ouvrage ou son représentant.



à Le 02/06/2025

La PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS